

d'être étudiée. Grâce aux consultations et à l'engagement d'autres agents économiques, nous trouverons des solutions à ce gaspillage critique de talents et de potentiel que nous constatons actuellement.

Parlons des travailleurs plus âgés. De nombreux Canadiens s'aperçoivent maintenant qu'ils ont besoin, au milieu de leur carrière, de se recycler. Ces Canadiens suivent encore l'ancienne voie, c'est-à-dire: l'école, une carrière, puis la retraite. Ils sont donc fortement secoués par ce nouveau monde du travail. Comment les équiper pour de nouveaux débouchés? Comment nous assurer que notre population active soit qualifiée, s'adapte à l'évolution, demeure employée et employable? Un des moyens que nous étudierons, c'est le congé de perfectionnement. Nous reconnaissons également que l'entreprise doit participer davantage à la formation. Si nous voulons assumer nos responsabilités vis-à-vis de tous les Canadiens, nous devons également mettre la formation à la disposition de ceux qui ont des besoins spécialisés. En ce qui concerne les nouvelles possibilités d'emplois, une façon d'encourager le secteur privé serait d'accorder des crédits d'impôt pour l'emploi.

Dans toute discussion des possibilités, monsieur le Président, il faut garder en mémoire ce que l'avenir signifie pour les femmes. Pour celles qui travaillent, la réalité est encore loin derrière les principes, maintenant reconnus, d'égalité sociale et économique. A cet égard, j'ai noté le rapport que le Conseil économique du Canada a publié ce matin. Je suis satisfaite de la tendance qu'on y trouve, mais nous devons continuer à faire plus, beaucoup plus. Nous ne pouvons nous satisfaire des résultats publiés ce matin.

A l'avenir, les femmes devront avoir un choix réel. Elles devront être en mesure de choisir de travailler et d'avoir des enfants. C'est ce que je veux dire par choix réel. Comme tous les Canadiens, elles doivent être en mesure d'obtenir une formation et de bénéficier de recyclage sans inconvénient sur le plan économique. Il s'agit là de réalités économiques, et le soin des enfants et les congés de maternité sont des questions inextricablement liées aux problèmes d'emploi chez les femmes. Pourtant, il ne s'agit pas d'une question féminine. Je ne peux le répéter assez, il s'agit d'une question d'emploi.

Les nouvelles technologies suppriment un grand nombre des obstacles réels ou imaginaires à l'emploi des femmes. Pour la première fois, la révolution qui se produit dans le milieu de travail n'impose pas de barrières physiques. En fait, certaines des qualités qui ont maintenu les femmes dans des emplois peu rémunérateurs leur donneront de nouvelles possibilités. Le monde informatique en particulier pourrait aider énormément les femmes. Pour qu'elles en tirent le meilleur parti possible, il faut leur donner davantage l'occasion de se perfectionner au fur et à mesure que les nouvelles machines font leur entrée. La micro-informatique est encore jeune. Et elle représente une occasion unique pour les femmes.

Il ne sera pas facile de parvenir à la prospérité, monsieur le Président. Cela n'a jamais été facile, mais c'est faisable. En mobilisant nos ressources économiques et humaines, en partageant le même but et les mêmes responsabilités, nous pouvons réussir et nous réussirons. Le mouvement est déjà lancé. Je procède ce mois-ci à des consultations qui favorisent la confiance mutuelle et la collaboration. J'entends poursuivre cinq objectifs dont j'ai une très nette idée au cours de ces consultations qui concernent les provinces surtout.

L'Adresse—M^{lle} MacDonald

Premièrement, il faut lever les obstacles qui freinent la croissance de l'emploi et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre dans un marché en pleine expansion.

Deuxièmement, il faut arrêter des méthodes de formation susceptibles de fournir les compétences et la polyvalence professionnelle dont nous aurons besoin au cours des prochaines années. Ces méthodes seront d'une importance capitale pour les petites entreprises, le moteur de l'emploi au Canada actuellement.

Troisièmement, il faut simplifier les programmes fédéraux et, dans la mesure du possible, les harmoniser avec ceux des provinces.

Quatrièmement, il faut s'assurer que tous les Canadiens puissent profiter, de façon équitable, des cours de formation et des occasions d'emploi.

Cinquièmement, il faut faire l'unanimité sur le juste partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral, les provinces et nos partenaires économiques et sociaux.

Nous devons donc absolument entamer de telles consultations pour mettre au point une politique de collaboration en matière de formation et de création d'emplois. Et c'est le but que nous poursuivons, monsieur le Président.

Pour répondre aux besoins les plus criants, nous prendrons des mesures sans tarder. Les 430 millions de dollars que j'ai débloqués dans le cadre du programme Canada au travail pour cette hiver en sont un exemple. Le milliard de dollars que le gouvernement actuel a prévu pour la création d'emplois et le perfectionnement montre bien que nous sommes déterminés à respecter nos promesses.

Il y a longtemps que nous aurions dû avoir une véritable politique de l'emploi au Canada. Plus le temps passe, plus le besoin s'en fait cruellement sentir. Nous amorçons une nouvelle ère dans le domaine du travail. Une nouvelle façon de vivre. Notre réussite dépend du degré d'intelligence dont nous saurons faire preuve, de nos ressources et de notre volonté de collaborer.

En tant que ministériels, nous envisageons l'avenir avec confiance, en dépit de l'énormité de la tâche et du défi qui nous attend, car nous savons que les Canadiens collaboreront à la poursuite de ces objectifs.

Nous partageons tous les mêmes lendemains, et je crois que nous entretenons tous les mêmes espoirs d'avenir. Nous sommes tous partenaires socio-économiques. Nous visons à assurer la prospérité de tous les Canadiens. Voilà l'objectif que ceux-ci nous ont assigné le 4 septembre dernier et je crois sincèrement que nous l'atteindrons.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Paproski): Nous allons passer maintenant à la période des questions et des observations. J'accorderai la parole successivement aux députés suivants: le député de Lambton-Middlesex (M. Clifford); le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom); le député de Bourassa (M. Rossi); le député de Gander-Willington (M. Baker); et le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall). Ensuite, si les dix minutes ne sont pas encore écoulées, je verrai si le temps me permet d'accorder la parole à d'autres députés.

M. Clifford: Monsieur le Président, je voudrais féliciter le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) pour avoir élaboré un programme aussi complet destiné à résoudre ce problème très grave qui afflige notre pays à l'heure